

Monsieur..., Monsieur ....., Madame ....., Monsieur .....,

Adresse : ....

A....le.....

Nom et adresse Syndic : ....

Lettre recommandée avec AR

Objet : Ordre du jour complémentaire en vue de l'Assemblée Générale des copropriétaires.

Madame, Monsieur,

En notre qualité de copropriétaires de l'immeuble situé ....., nous vous remercions de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale le point suivant :

**Opposition à l'implantation des compteurs électrique Linky dans les parties privatives et les parties communes des immeubles de la copropriété par la société Enedis ou toute autre société intervenant en sous-traitance.**

**Historique :** ..

**Projet de résolution :**

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

- Décide de refuser le remplacement des compteurs actuellement installés par des compteurs à télé relève de type Linky dans les parties privatives et dans les parties communes de l'immeuble ;
- Décide d'autoriser les copropriétaires et/ou le Conseil Syndical à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de s'opposer à l'implantation des nouveaux compteurs connectés Linky : pose d'écriteaux mentionnant « propriété privée » aux deux entrées principales de la résidence 55 rue Jean-Jaurès et 79 rue Sadi Carnot, pose de verrous sur les placards à compteurs, pose d'affiches refusant le Linky dans les halls...

Vous trouverez en pièce jointe un document d'information au sujet du refus de l'implantation des compteurs communicants LINKY dans les parties privatives de notre copropriété à joindre à la convocation.

En vous remerciant de l'ajout de cette résolution, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur .....

Monsieur:...

Madame .... :

Monsieur .... :